

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 19 JUIN 2017

2017-039

Date de convocation : 12/06/2017

Nombre de Conseillers :

en exercice : 10

en présence : 9

votants : 9

L'an deux mil dix-sept, le dix-neuf du mois de juin à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, P. LEFEBVRE, F. LOIFERT, M. DEGAUCHY, C. FORMONT, V. LEROY, R. LETOMBE, M.A. DUPUIS, C. CAPELLE

Absents excusés : P. FRASQUET

Procurations : /

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE

DELIBERATION N°39 : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA RENOVATION DES FENETRES DE L'ECOLE

Le Maire rappelle à l'assemblée que des fenêtres de la mairie et de l'école ont été changées pour réduire la facture énergétique. Il reste des fenêtres à changer qui sont vétustes. Suite à sa proposition de faire réaliser des travaux pour continuer cette rénovation, il a fait établir des devis et a fait des demandes de subvention auprès de la DETR et du Conseil Départemental qui ont été acceptées.

Il présente des devis pour ces travaux :

Entreprise BAP pour un montant de 12 385,00€ HT ou 14 862,00€ TTC

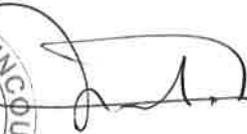
Entreprise M.BOIS RENOV pour un montant de 11 586,81€ HT ou 12 910,49€ TTC

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette proposition. Il choisit l'entreprise BAP pour un montant de 12 385,00€ HT ou 14 862,00€ TTC pour la réalisation des travaux de rénovation des fenêtres de l'école. Il autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 19 juin 2017.

Le Maire


Daniel CHARLET

